

AIRE DE CAMPING-CAR

RÈGLES D'UTILISATION

- 1. Aire réservée à l'usage exclusif des camping-cars. Le camping n'est pas autorisé.
- 2. La durée maximale de stationnement est de 72 heures.
- 3. Les utilisateurs de l'aire sont tenus de le maintenir en parfait état de propreté.
- 4. Il est interdit de faire feu dans le périmètre.
- 5. Il est interdit de verser des liquides en dehors des zones de dépôt prévues à cet effet.
- 6. Respecter le repos des utilisateurs.
- 7. Nous vous recommandons de prendre soin de vos biens en cas de dommages et de vol. La responsabilité incombe aux usagers.









INFORMATION TOURISTIQUE

www.manresaturisme.cat/fra













